

Les homos associés aux cérémonies du souvenir

Aucun excès de triomphalisme. Juste le sentiment d'être enfin traités sur le même pied d'égalité que les autres délégations officielles. Le Mémorial de la déportation homosexuelle (MDH) aura désormais toute sa place lors de la cérémonie dédiée à la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, le 25 avril, à Marseille. Après des années de sollicitation, la demande des homosexuel(le)s de participer aux cérémonies du souvenir a trouvé un écho favorable auprès du préfet. *"Depuis 16 ans, nous déposons une gerbe après la fin de la cérémonie officielle, déplore Christian de Leusse, délégué du Mémorial à Marseille. Nous allons être enfin associés et intégrés à la manifestation au même titre que les autres participants".*

Dans un document interne faisant référence à la commémoration de la déportation homosexuelle en France en 2009, la MDH a recensé les freins et les encouragements à une "participation commune", observés dans différentes villes. Si à Nîmes, son représentant est invité à déposer une gerbe commune aux côtés des autres représentants associatifs, son homologue niçois a été prié d'attendre la fin de la cérémonie.

À Marseille, ce changement d'attitude ne s'est pas opéré du jour au lendemain. Il a été amorcé par petites étapes. Avec la pré-



Christian de Leusse : "Nous allons enfin être associés aux cérémonies." /ARCHIVES

sence d'abord discrète puis plus affirmée de certains élus - toutes tendances politiques confondues - au fil des cérémonies, d'une année sur l'autre. *"En 2009, j'avais fait signer une pétition qui avait recueilli plus de 200 signatures", rappelle Christian de Leusse. Le coup de pouce de La Haute autorité de lutte contre les discriminations pour appuyer sa démarche a selon lui été déterminante. "Nous sommes solidaires de toutes les déportations, insiste Christian de Leusse. Nous avons simplement demandé le droit d'être traités comme tout le monde".* Une reconnaissance qui aura aussi le mérite de faire avancer les mentalités.

Philippe FANER



La Provence 15 avril 2010